

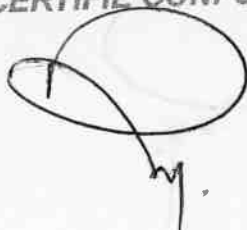
③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

	France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2022
Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : - biens	FD		FE		FF		
- services	FG	440 000	FH		FI	440 000	420 000
Chiffre d'affaires net	FJ	440 000	FK		FL	440 000	420 000
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subventions d'exploitation					FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP		
Autres produits (1) (11)					FQ	3	
Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR					440 003	420 001
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS		
Variation de stock (marchandises)					FT		
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV		
Autres achats et charges externes (3)					FW	61 013	44 565
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	2 025	5 247
Salaires et traitements					FY	137 230	137 233
Charges sociales (10)					FZ	51 793	59 811
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)					GA		3 351
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB		
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC		
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	7	8
Total des charges d'exploitations (4) (II)	GF					252 068	250 214
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG					187 935	169 787
Bénéfice attribué ou perte transférée	III				GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré	IV				GI		
Produits financiers de participations (5)					GJ		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
Différences positives de change					GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)	GP						
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR		173
Différences négatives de change					GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)	GU						173
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	GV						-173
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW					187 935	169 614

CERTIFIÉ CONFORME



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		HB	20 000
Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	20 000
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	90
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		HF	10 991
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	90
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-90
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise IX		HJ	
Impôts sur les bénéfices X		HK	45 666
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	440 003
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	297 824
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	142 179
(1)	- Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	- Produits de locations immobilières	HY	
	- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3)	- Crédit-bail mobilier	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	14 286
(4)	- Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	- Produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	- Intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6 bis)	- Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX	
(6 ter)	Dont : - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	- Transferts de charges	A1	
(10)	- Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	30 813
	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		30 813
(11)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	- Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	- Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives	A6	
	obligatoires	A9	
	(dont cotisations facultatives Madelin)	A7	
	(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite)	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES		90	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs

CERTIFIÉ CONFORME



HOLDING 2R
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 570 100 euros
Siège social : 2166 Chemin de Val de Guilhaud
84210 PERNES LES FONTAINES
753 110 279 RCS AVIGNON

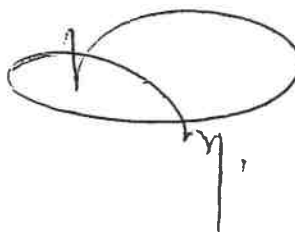
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2024

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'élevant à 142.179 euros en totalité au poste « Autres Réserves », qui est ainsi porté à 1.520 793 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



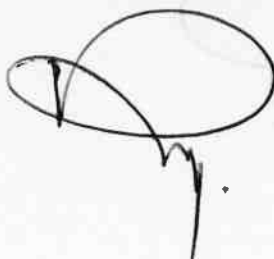
① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2023

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2023 ③	Net 31/12/2022 ④
Capital souscrit non appelé	I AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
Fonds commercial (1)	AH		AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX		AY		
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU	60 990	CV	60 990	60 990
Créances rattachées à des participations (2)	BB	1 685 239	BC	1 685 239	1 785 960
Autres titres immobilisés (2)	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
TOTAL II	BJ	1 746 229	BK	1 746 229	1 846 950
Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production : - de biens	BN		BO		
- de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		3 220
Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY		
Autres créances (3)	BZ	7 042	CA	7 042	352
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	300 000	CE	300 000	
Disponibilités	CF	201 110	CG	201 110	412 577
Charges constatées d'avance (3)	CH		CI		
TOTAL III	CJ	508 152	CK	508 152	416 149
Frais d'émission d'emprunts à évaluer	IV CW				
Primes de remboursement des obligations	V CM				
Ecarts de conversion actif	VI CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	2 254 381	IA	2 254 381	2 263 098
(1) Droit au bail		(2) A moins d'1 an	CP	(3) A plus d'1 an	CR
Clause de réserve de propriété : Immobilisations		Stocks		Créances	

CERTIFIE CONFORME



ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 254 381 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : 142 179 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'D' or 'O' shape with a vertical line extending downwards from the center.

Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 2 254 381 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 142 179 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

NEANT

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

NEANT

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

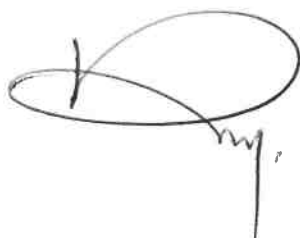
Stocks

NEANT

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

'Voir le rapport de l'expert-comptable avant les comptes annuels'



CERTIFIE CONFORME